



Bulletin Municipal d'Information AMPUS



Mai 2013 — n° 16

Chers administrés,

Le budget primitif 2013 a été voté courant mars. C'est l'acte le plus important de notre vie communale car il conditionne les travaux et les achats d'investissement qui seront réalisés au cours de l'année budgétaire.

Cette année encore nous n'aurons pas recours à l'emprunt et les taxes locales n'augmenteront pas. Le conseil municipal a adopté un budget prudent compte tenu des incertitudes financières pesant sur notre pays. Des priorités ont été définies afin de garantir l'entretien des installations communales et de la voirie. Notre objectif est de maintenir notre qualité de vie malgré les contraintes budgétaires.

Ainsi nous pouvons dégager 266 557,74 € pour les investissements du budget communal et 266 817,65 € pour les investissements du budget eau et assainissement.

Les plus gros investissements portent sur la remise en état de la voirie de l'Eglisonne entre la salle polyvalente et le grand lavoir pour un montant de 88 593,64€ TTC et l'achat d'un tracteur avec ses matériels annexes (lame neige, épareuse...) afin de remplacer l'ancien pour un montant de 59 862,19€ TTC.

Peu d'entre vous le savent mais notre commune est touchée par un immense chantier à Rebouillon. La commune participe financièrement (avec Châteaudouble) à la reconstruction du pont reliant les deux rives de la Nartuby. Cet ouvrage avait été détruit en juin 2010 lors des terribles inondations qui avaient frappé notre territoire. Une première enveloppe de 40 000€ est prévue au budget primitif. En fonction des aides accordées et du montant définitif de la participation de chaque commune, un complément budgétaire sera sans doute nécessaire au budget supplémentaire au mois d'Octobre.

D'autre part, le conseil municipal souhaite améliorer le rendement de notre réseau d'eau potable en luttant contre les fuites. L'objectif est une économie de 20 000 m³ d'eau potable par an. Pour ce faire un montant de 72 630,09€ TTC a été voté sur le budget de l'eau et assainissement afin de sectoriser le réseau, de remplacer et mailler une canalisation défectueuse à la descente de Ratton. La sectorisation du réseau permet de connaître en temps réel, grâce à un système de télétransmission, les augmentations anormales du débit d'eau sur un secteur du réseau et ainsi de localiser assez précisément la canalisation défectueuse. Les équipes spécialisées de Véolia eau, notre délégataire, peuvent alors intervenir immédiatement sur les fuites.

Je vous informe par ailleurs que les inaugurations de la passerelle du chemin de randonnée (CAD), de la Glacière de Ratton (CAD), de l'extension de l'aire de jeux des enfants sise au Pouvet (commune) et des tennis avec le club house (commune) se dérouleront avant l'été.

Le programme détaillé sera affiché en temps voulu. La population est cordialement invitée à cette manifestation.

En annexe, vous trouverez le programme des festivités qui montre le dynamisme des associations Ampusiennes. N'oubliez pas de participer à la balade gourmande qui se déroulera le samedi 29 juin 2013 !

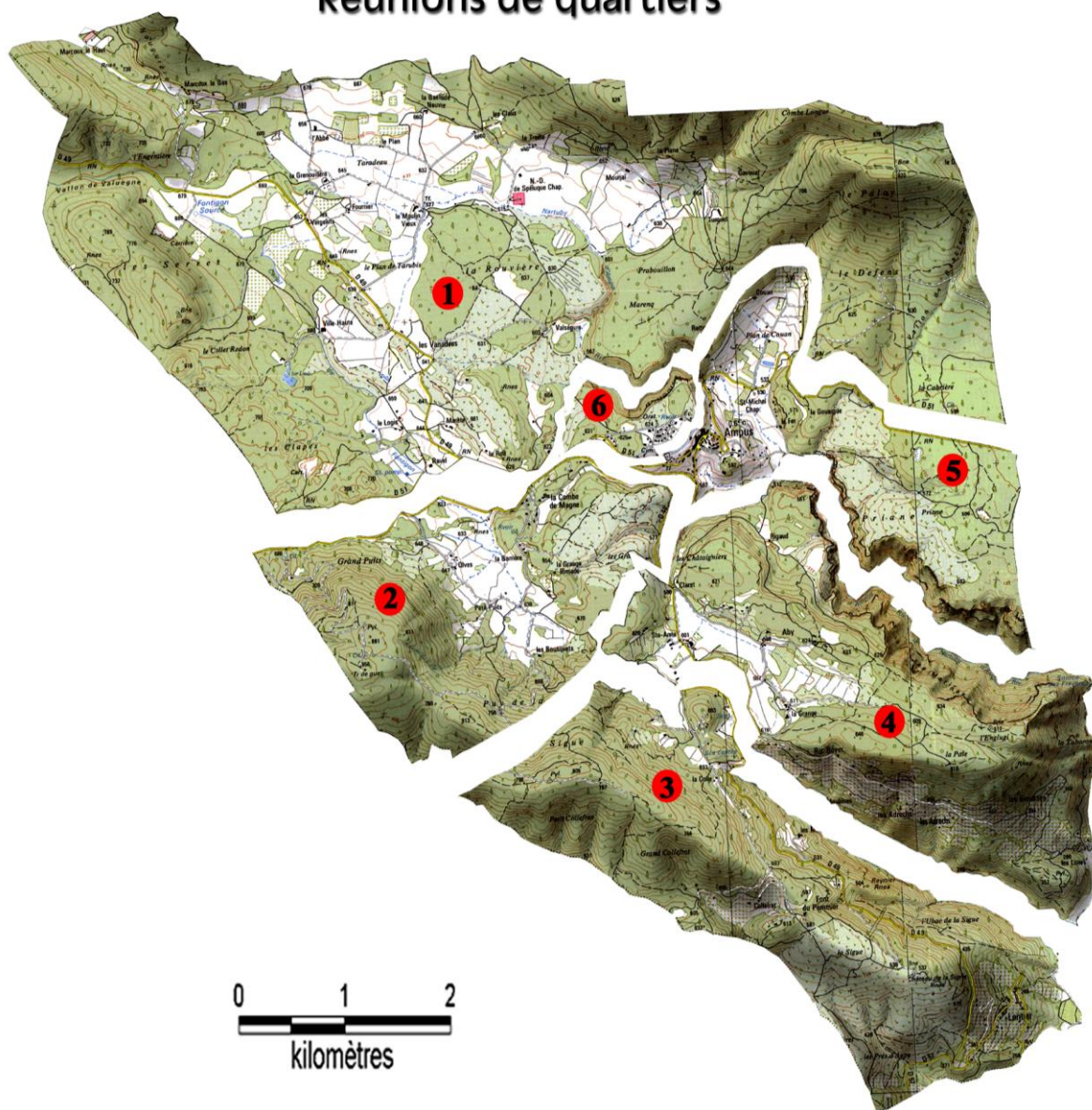
Enfin j'aurai le plaisir de vous rencontrer lors des réunions de quartiers qui se tiendront fin mai conformément au programme mentionné dans ce bulletin.

Avec mon entier dévouement.
Le Maire : Patrick VIGNAL

REUNIONS DE QUARTIERS

Comme les années précédentes, des réunions « Mairie-Administrés » sont organisées par quartiers selon la carte et le planning ci-dessous.

Réunions de quartiers



SECTEURS	QUARTIERS	DATES	LIEU
1	Le Plan, de Marcoux à Turquet	Mardi 28 mai à 18h00	Salle du conseil municipal
2	La Combe de Magne, Grange Rimade et Olves		
3	Collefrat, la Sigüe et Lentier	Mercredi 29 mai à 18h00	
4	Du Claret, Plan d'Aby, la Grange, les Adrechs jusqu'aux Lones		
5	Ampus le village, Couan, le Fer et Prannes	Jeudi 30 mai à 18h00	
6	Avenue Paul Emile Victor, l'Eglisonne, la Gliône et le Nord de la RD 49		

OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE : NOUVEAUX HORAIRES

Les horaires d'ouverture de la médiathèque ont été modifiés pour qu'elle soit plus accessible aux usagers. La médiathèque est désormais ouverte le mercredi et le samedi de 9h00 à 12h00.

Un poste informatique avec accès internet est à la disposition du public, ce service est gratuit pour les adhérents.

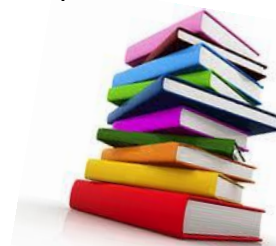
Dorénavant une navette permet la circulation des documents dans l'ensemble du réseau des médiathèques. Sur demande et sous huitaine, vous pouvez obtenir tous les documents disponibles dans le catalogue du réseau : Livres, BD, DVD, CD-audio adulte et jeunesse.

Le catalogue des médiathèques est consultable à l'adresse <http://mediatheque.dracenie.com>

N'hésitez pas à vous rendre dans votre médiathèque pour de plus amples informations.

Infos pratiques :

- Emprunt de 20 documents pour une durée d'un mois
- Plein tarif : 8€/an
- Tarif réduit : 3€/an (pour les 18/25 ans et les personnes non imposables)
- Gratuit jusqu'à l'âge de 18 ans



ESPACE INFO ENERGIE DE LA CAD

Les élus de la Communauté d'Agglomération Dracénoise sont conscients de la nécessité d'associer la collectivité à la lutte contre les changements climatiques. Engagée dans une politique énergétique depuis trois ans, la CAD souhaite que tous les acteurs du territoire puissent disposer d'informations concernant l'énergie.

La CAD a ouvert un Espace Info Energie à l'attention des particuliers, petites et très petites entreprises (artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales, activités de service, etc...) souhaitant obtenir des conseils personnalisés, gratuits et objectifs sur leurs projets de rénovation ou de construction.

Soutenu par l'Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Energie (ADEME) et la région PACA, l'EIE de la CAD s'insère dans un réseau national et régional d'informations et de conseils du grand public sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.



- Vous voulez réduire votre facture énergétique?
- Vous souhaitez vous informer sur les choix énergétiques pour votre habitation ?
- Vous désirez en savoir plus sur les énergies renouvelables ?
- Vous aimeriez connaître les différentes aides financières existantes pour soutenir votre projet ?

Julie VISSAC, conseillère info énergie est à votre disposition en Dracénie.

L'Espace Info Energie, situé à l'Hôtel Communautaire, est ouvert au public les : lundis, mardis, mercredis de 13h30 à 17h30 et les jeudis de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous (tel : 04 94 50 03 72).

Une permanence aura lieu à Ampus le Mercredi 25 Septembre 2013 de 9h30 à 12h30 dans la salle du conseil municipal de la mairie.

ARMISTICE DU 8 MAI 1945

Cette cérémonie se déroulera le Mercredi 8 Mai 2013 :

- 11 h 15 Rassemblement devant la Mairie
- 11 h 30 Déplacement vers le monument aux morts
- 11 h 45 Dépôt de gerbe
- 12 h 00 Vin d'honneur « aux Braconniers » Bd Clemenceau offert par la municipalité.

Vous êtes chaleureusement invités à participer à cette manifestation patriotique.

LA GENDARMERIE DEMENAGE

Dans un souci d'optimisation (!!!), le Préfet du Var décide de rattacher la commune d'Ampus à la brigade de gendarmerie de Lorgues et la commune de Châteaudouble à la brigade de Bargemon.

Des mesures d'accompagnement sont identifiées :

- Un gendarme sera transféré de Draguignan vers Bargemon.
- Les effectifs de la caserne de Draguignan seront maintenus et les départs en retraite ne seront pas remplacés.
- L'accueil du public (sur rendez-vous) sera maintenu à Draguignan et la brigade de Lorgues bénéficiera d'un renfort permanent d'une équipe localisée à Draguignan, notamment pour les interventions sur le territoire d'Ampus. Mais comme les départs à la retraite des gendarmes de Draguignan ne seront pas remplacés, à terme, nous serons obligés d'aller à Lorgues pour toutes nos démarches.

Bien sûr c'est avec consternation que le maire de Châteaudouble et moi-même avons appris cette nouvelle réorganisation qui, bien évidemment, n'a pour objet que la réduction des effectifs de la gendarmerie de la brigade de Draguignan suite aux fermetures de la prison et de la route des gorges de Châteaudouble.

Je suis très étonné de cette réorganisation car, il me semblait qu'il était prévu, au programme du Président de la République, que non seulement les forces de l'ordre ne seraient pas touchées par les mesures de restrictions budgétaires mais que des postes seraient créés pour améliorer la proximité des forces de l'ordre avec les citoyens !!! Je vous laisse juge.

CENTRE DE LOISIRS

La commune organise en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laiques du Var et la commune de Montferrat un accueil de loisirs éducatifs pour les enfants âgés de 3 à 15 ans.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2012, le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis de 8h00 à 17h30 en période scolaire.

Pour la période estivale, le centre de loisirs sera ouvert :

- du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2013 dans les locaux de Montferrat. Un transport collectif sera mis en place afin d'accompagner les enfants d'Ampus au centre de Montferrat.
- du lundi 5 août au vendredi 23 août 2013 dans les locaux d'Ampus.

Les dossiers d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie.

SORTIE C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Ampus organise une sortie en autocar grand tourisme à Monaco le jeudi 6 juin 2013.

Une participation de 35 € par personne sera demandée pour le transport et la restauration.

Tous les ampusiens, âgés de 60 ans et plus, intéressés par cette sortie, peuvent se renseigner et s'inscrire en Mairie auprès de Mme BONNIFAY Yvette, Adjointe déléguée au CCAS et à l'école.

ETAT CIVIL

Naissances : Vincent BARLET le 15 janvier 2013 à Draguignan de Rémi BARLET et de Julie LUCCIONI
Julia CROSA le 25 mars 2013 à Draguignan de Michaël CROSA et de Melina BERGEROT
Téo SCHALL le 19 avril 2013 à Draguignan de Laëtitia CROZE

Mariage : Jean Carlos SANTANA da SILVA et Fanny CROSA le 30 mars 2013

Décès : Bernadette ANGOT le 12 janvier 2013 à Draguignan
Roger ROUBAUD le 15 février 2013 à Ampus
Margaretha MOULIJN le 21 mars 2013 à Ampus